

▼ Ca se passe... p 2 et 3

[Fibre](#)
[Défibrillateur](#)
[PDIPR](#)
[Préfet](#)
[Logiciel](#)
[Site](#)
[Incivilités](#)

▼ Dossier p 4 à 6

[Travaux](#)

▼ Entre nous p 7

[Numothèque](#)
[Quaix-Working](#)

▼ Vie municipale p 7 et 8

[JP Darphin](#)
[Etat civil](#)
[Infos pratiques](#)

Edito



Nous sommes maintenant à quelques mois des élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Nous vous avons tenus régulièrement au courant de l'actualité de notre commune, soit par le présent Bulletin Municipal, soit par le biais du site internet de la mairie. Certains d'entre vous sont venus chercher des informations de façon plus directe encore lors des conseils municipaux et nous nous sommes mis un point d'honneur à répondre à toutes les questions qui nous étaient posées.

Dans ce Bulletin nous mettons le point final au chapitre des travaux du centre-bourg. Débutés au printemps dernier ils ont été réalisés dans un temps record. J'évoquerai également d'autres travaux que nous réalisons en ce moment, comme l'acoustique ou encore la pose de serrures électroniques sur les bâtiments municipaux, bien que nettement moins visibles ils ont aussi leur importance pour le confort, la sécurité et la fonctionnalité des lieux.

Nous évoquerons aussi dans ce Bulletin le déploiement de la fibre optique, la "Numothèque", et un ensemble d'informations dans des domaines bien différents. Mais il y a un point sur lequel je souhaite insister tout particulièrement c'est celui des incivilités concernant les déchets. Les élus, et de nombreux habitants, sommes vraiment déçus et en colère de voir que, malgré tout ce qui est mis à disposition du public (tri sélectif, déchetterie, broyeur, etc.), il y a encore des dépôts sauvages de déchets (Cf. p. 3) en tous genres ! Oui nous en avons assez de voir ces comportements irrespectueux qui vont hélas nous conduire inévitablement vers des mesures coercitives.

Avant de vous laisser découvrir ce 19ème journal municipal, je vous donne, dès à présent, rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le lundi 6 janvier 2020 à 18 h 30 (salle polyvalente) à laquelle je vous invite avec toute l'équipe municipale, et où nous aurons grand plaisir à vous accueillir.

Pierre Faure
Maire de Quaix-en-Chartreuse

Des nouvelles de la fibre

Nous sommes nombreux à connaître les aléas des connexions internet et des coupures de réseau. De plus, en fonction de l'endroit où l'on réside sur la commune, lorsque le réseau est stable, cela ne veut pas dire pour autant que son débit soit suffisant pour permettre la circulation de documents numériques volumineux. Lors de problèmes de connexion nous avons tous testé les boîtes vocales des serveurs avec leurs réponses (quand il y en a et lorsque l'on est arrivé à obtenir un opérateur) aussi fantaisistes que contradictoires d'un abonné à l'autre. Bref, la polémique est stérile et soyons encore un peu patients car la fibre optique arrive, pas tout de suite, mais elle arrive !

Côté mairie, les élus se sont attelés à un travail de longue haleine pour répertorier chaque adresse et chaque numéro de parcelle correspondant afin qu'au moment du déploiement de la fibre, les foyers soient clairement identifiés. Aujourd'hui, nous savons qu'à partir de fin novembre 2019, si les dernières permissions de voirie sont délivrées par la Métropole, la partie du réseau structurant ⁽¹⁾ réalisée par le Département, avec les tranchées terminées et les câbles de fibre posés, sera remise au délégataire de service public, la société Isère Fibre, chargé du déploiement du réseau de desserte ⁽¹⁾ jusqu'à l'abonné. Dès lors, le compte à rebours est lancé et les premières prises seront commercialisées après l'été 2020.

Il faut savoir également que contractuellement le délégataire, Isère Fibre, dispose d'un délai dans lequel il est tenu de déployer la fibre sur une zone déterminée. Pour notre commune, d'ici fin 2022, tous les foyers seront potentiellement raccordés. Toutefois, il faut bien garder en tête que le déploiement de la fibre se fera progressivement et en fonction des exigences techniques de terrain que nécessite son installation.

(1) Voir explications sur le site ISERETHD à l'adresse suivante : <http://www.iserethd.fr/content/planning-de-dploiement-et-eligibilite-a-la-fibre-optique>

Un défibrillateur à proximité du terrain de sport

Nous avons installé au centre du village, sous la mairie, un défibrillateur en mars 2015. Un second appareil est désormais installé près du terrain de sport (contre le mur du local côté route) qui connaît un regain d'activités après les travaux de rénovation et d'aménagement.

Il faut savoir que l'utilisation du défibrillateur doit toujours s'accompagner d'un appel aux services de secours, soit au 15, au 18, ou au 112.

En cas d'utilisation de l'appareil, il est important de prévenir la mairie qui se chargera de faire procéder au contrôle de l'appareil (réassortiment des électrodes, vérification de la batterie,...).

Sur le site internet de la mairie vous trouverez une fiche d'instruction présentant les gestes à faire en cas d'arrêt cardiaque. <http://www.quaix-en-chartreuse.fr/actualite/1255/2019-un-2eme-defibrillateur-sur-la-commune..htm>

PDIPR* : Sécurisation du Sentier entre le château et la Méarie.

Entre les hameaux du Château et de la Méarie, le chemin du PDIPR (*Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) se trouve en bordure immédiate d'un ravin d'environ 150 m de hauteur.

Les aléas météorologiques de ces derniers mois (coup de vent, neige lourde) ont participé fortement à l'érosion de la bordure et, de fait, ont détruit la barrière naturelle de ce secteur. Considérant la fréquentation régulière et intense des promeneurs, le conseil municipal a demandé aux services de la Métropole d'en améliorer la sécurisation. Aussi, des travaux de renforcement de l'ancienne barrière ont été effectués ainsi que le prolongement de celle-ci d'une vingtaine de mètres supplémentaires.

À cette occasion, suite à un glissement de terrain, le passage, plus bas sur le sentier, a été amélioré avec des marches en bois.



■ Visite Préfectorale à la Fête de la Pomme

Lors de la Fête de la Pomme, le 13 octobre dernier, le Préfet de l'Isère, Lionel Beffre, est venu nous rendre visite de façon tout à fait informelle pour rencontrer les élus et les habitants. Durant la matinée il a visité l'exposition sur la dépollution de la Vence* en salle du Conseil Municipal et s'est montré vivement intéressé. Il est ensuite allé voir le procédé d'extraction du jus de pommes aux côtés de Robert Mazard, Président du Verger Conservatoire. Le Préfet s'est arrêté également sur les stands où il a échangé, notamment avec nos producteurs locaux Christophe Bernard et Nicolas Corelli.



* Cette exposition sera visible à l'Hôtel du département, 7 rue Fantin Latour à Grenoble pendant la session budgétaire. Voir les dates sur le site de la mairie.

■ Un logiciel de gestion du périscolaire

Depuis octobre 2019, l'Espace Famille, outil numérique en ligne, permet aux familles d'effectuer en ligne les démarches administratives relatives aux services scolaires de l'école de Quaix. C'est un service, gratuit, disponible 24h/24, personnalisé et sécurisé, qui permet d'accéder à un ensemble de services dématérialisés.

Pour les utilisateurs, comme pour les agents administratifs, cet Espace Famille va contribuer à garantir un suivi réactif et fiable. Il permettra d'accéder à des informations pratiques et d'effectuer les démarches liées à la vie périscolaire (inscriptions, absences ...) de chez soi en toute tranquillité.

Pour bénéficier de ce nouveau service, les familles reçoivent un courriel de la Mairie contenant leur identifiant et leur mot de passe. Afin de valider leurs comptes utilisateurs, il leur suffit de se connecter une première fois à l'espace famille.

■ Le nouveau site de la mairie est en ligne



Le nouveau site de la mairie est en ligne depuis cet été. Épuré, plus "intuitif" et surtout plus réactif, il devrait devenir le nouveau réflexe pour obtenir une information municipale, mais pas seulement. En effet, autant qu'il nous est possible de le faire, nous relayons les informations que nos partenaires veulent bien nous transmettre, qu'ils soient institutionnels ou fournisseurs de services. A cet égard, les dernières coupures de courant communiquées par Enedis ont été annoncées sur notre site pour que vous puissiez prendre les dispositions nécessaires.

■ ASSEZ !!! il y en a vraiment ASSEZ !!!

Combien de fois faudra-t-il en parler ou l'écrire ?

Assez, nous en avons assez de voir les bacs de tri sélectif, quel que soit le hameau concerné, ressembler à une décharge à ciel ouvert ! Ce ne sont pourtant pas les solutions qui manquent pour se débarrasser de nos déchets ! Nous avons même fait un dossier sur le sujet (BM n° 16).

Nous sommes dépités de voir ce type d'incivilités se reproduire et si l'information ne suffit pas il va falloir que nous passions à d'autres mesures que nous ne souhaitons pas mettre en place mais que le comportement de certains nous contraint à utiliser : la verbalisation ! Nous allons en effet prendre les dispositions nécessaires, en lien avec la Métropole, pour mettre en place un dispositif afin d'identifier les contrevenants.



ZOOM SUR LES TRAVAUX à QUAIX ZOOM SUR LES TRAVAUX à QUAIX

Les différents travaux engagés par la commune sont maintenant terminés, ne restent que de petites finitions sur la circulation, la vie des habitants et celle des associations soit le plus réduit possible. Ainsi ils ont été effectués. Aujourd'hui le centre-bourg est entièrement rendu à l'usage des habitants avec quelques modifications.

Le "Coeur de village"



Comme nous l'évoquions dans des bulletins précédents des travaux importants ont été réalisés dans le cœur de village. L'objectif premier était la sécurisation de la circulation piétonne.

La démarche a donc consisté à mettre en retrait le mur de soutènement du jardin de la cure lors de sa reconstruction, l'ancien étant devenu trop vétuste et fragile. Nous avons supprimé les places de parking au pied du mur de l'église en créant un espace de stationnement vélos, agrémenté d'un espace fleuri, et prolongé le trottoir vers la salle polyvalente en supprimant les 3 places de stationnement le long de la route départementale.

Si quelques places de stationnement ont disparu, elles sont avantageusement compensées par l'aménagement du parking

communal (en face de la mairie) qui devrait maintenant entrer dans les habitudes de stationnement des queylards. Il faut noter que l'ensemble des places de stationnement actuelles au-dessus de la mairie, le long du cimetière, sur l'espace marché (hors quelques heures le dimanche matin), et sur les côtés de la salle polyvalente sont amplement suffisantes pour accueillir et satisfaire les automobilistes. N'oublions pas aussi de comptabiliser les places de stationnement situées en face de l'escalier d'accès à l'école et de la crèche ainsi que celles en contre-bas près des bacs de tris sélectif.

L'ensemble de ces chantiers est donc achevé, le passage piéton sera matérialisé dès que la météo le permettra vers la mi novembre.



Il se trouvera côté école, église, mairie et salle polyvalente, **sans aucun croisement avec des véhicules en circulation ou en stationnement**. L'ancien tracé sera effacé et nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter le libre passage des piétons de façon permanente.

Une signalétique de priorité aux véhicules descendants (mairie vers école) est mise en place au droit du rétrécissement généré par la maison contiguë au mur de soutènement. Gageons que ce dispositif contribue au ralentissement des véhicules devant normalement rouler à 30 km entre les panneaux d'entrée et de sortie de notre village.

MAISON ZOOM SUR LES TRAVAUX à QUAIX ZOOM SUR LES TRAVAUX

ions comme la signalétique (panneaux, marquage) et la végétalisation. Nous avons souhaité que leur impact en priorité réalisés pendant les congés scolaires et les alternats de la circulation routière réduits au maximum. qu'il va falloir intégrer dans nos habitudes, notamment dans le domaine du stationnement.

En bref, les travaux du cœur de village comprennent : les travaux du mur de soutènement du jardin de la cure, les travaux du parking communal en face la mairie, en contre bas du muret, la sécurisation du cheminement piéton entre l'école, la salle polyvalente et le parking du marché.

<p style="text-align: center;">Le coût : 224 345 €</p> <p>Pour l'ensemble de l'opération "Cœur de village" les partenaires ont consacré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Commune : 144 889 € <input type="checkbox"/> Grenoble-Alpes Métropole : 63 307 € <input type="checkbox"/> L'Etat* : 16 149 € <p><small>* Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux</small></p>	<p style="text-align: center;">Les prestataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bâtir Plus Service (entreprise locale) <input type="checkbox"/> Colas <input type="checkbox"/> Aximum et Far (barrière en bois et marquage, signalétique)
--	--

Maison dite "Sole", acoustique, serrures, etc...

Viennent ensuite d'autres travaux, pour certains moins visibles de l'extérieur, mais qui ont néanmoins toute leur importance pour leurs utilisateurs dans le domaine du développement économique, du confort et(ou) de la sécurité.

➤ Dans le cadre de la dynamisation du centre bourg des travaux d'aménagement ont été effectués dans la maison dite « Sole » pour permettre à l'infirmière de bénéficier d'un local plus adapté à l'exercice de sa profession et à la toute nouvelle association Quaix-Working de s'installer.

<p style="text-align: center;">Le coût : 14 156 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mairie : 4 917 € <input type="checkbox"/> Subvention du Parc Naturel Régional de Chartreuse dans le cadre du programme Leader : 9 239 € 	<p style="text-align: center;">Les prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Menuiserie : établissement Corréard et Capelli <input type="checkbox"/> Electricité : SARL électricité Perli <input type="checkbox"/> Plomberie : SAS Point d'eau <input type="checkbox"/> Peinture : Projet bâtiment
---	---

➤ L'amélioration de l'acoustique dans la cantine de l'école, la salle du conseil municipal et la salle polyvalente. Pour la cantine et salle du conseil municipal les interventions ont été réalisées durant les congés scolaires de la Toussaint. Ensuite, la salle polyvalente sera équipée de panneaux " antibruit " pendant vacances de Noël afin de minimiser les perturbations des activités associatives.

<p style="text-align: center;">Le coût : 38 392 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Entièrement financé par la commune. 	<p style="text-align: center;">Le prestataire</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> SARL Airopta.
--	--

➤ Le « badgage », en clair l'installation de serrures électroniques aux portes des bâtiments communaux afin de sécuriser et faciliter la gestion des entrées et sorties dans ces locaux. Depuis de très nombreuses années les clefs des bâtiments communaux étaient remises à leurs utilisateurs (élus, responsables d'associations, entreprises) et ces clefs disparaissaient régulièrement. De plus, lors des interventions de maintenance par les élus ou l'agent communal, il était nécessaire de se munir d'un énorme trousseau de clefs. Ces badges seront donc programmés à l'aide d'un logiciel qui donne des droits d'accès à des locaux dûment identifiés. La mise en place de ces serrures électroniques sera réalisée en 2 tranches, la première en cette fin d'année 2019 pour la mairie et ses locaux annexes, la salle polyvalente, la cure et ses locaux annexes. L'ensemble crèche, école et vestiaire sera équipé début 2020. A noter que ce nouveau dispositif ne concerne pas les locaux (propriétés de la commune) loués (habitations et bureaux).

Le coût de la 1^{ère} tranche : 20 995 €

☐ Entièrement financé par la commune.

Le prestataire

☐ Electric Tolerie

➤ La réfection du pont Dormi.

Il n'était pas possible de laisser la fissure, due aux racines des arbres alentours, s'agrandir encore au risque d'interdire le passage sur ce pont. Les élus ont donc décidé d'intervenir très rapidement de façon à soigner le mal avant qu'il n'empire trop. Le chantier s'est déroulé entre mi-mai et mi-juin par l'entreprise Jacquet spécialisée dans la sauvegarde et la restauration du patrimoine ancien.

Le coût : 19 211 €

☐ Entièrement financé par la commune.

Le prestataire

☐ Entreprise Jacquet

Le réseau de chaleur

Ce réseau est actuellement en fonctionnement, les températures clémentes de cet automne nous ont demandé un peu de patience pour profiter de ses calories. Maintenant nous bénéficions d'une chaleur agréable, écologique dans la salle polyvalente, la mairie, la cure, la maison "Sole" et dans les maisons à proximité de la mairie dont les propriétaires ont choisis ce système de chauffage. Nous ne manquerons pas, après l'hiver, de faire un bilan de la dépense de chauffage dans les bâtiments communaux au regard de l'ancien système qu'il soit électrique, au gaz ou au fioul.

Il faut rappeler que pour ces travaux la commune n'a pas fait d'investissements. Ils ont été pris en charge par une société privée " Forestener ". Au final, notre contribution financière se résume, comme client, à l'achat des calories que nous utilisons.

Les " Satellites" du centre-bourg

Pourquoi " satellites " ? Tout simplement parce qu'ils se sont intégrés dans la nouvelle redéfinition du centre bourg, sans qu'ils aient été conduits par la mairie (*en dehors de l'instruction du permis de construire, bien sur*), même si la concertation avec les élus de Quaix a toujours été de mise.

➤ Le NRO (Nœud de raccordement optique) tout d'abord. Ce petit bâtiment adossé à la salle polyvalente a été construit sur le budget du Département de l'Isère dans la perspective du déploiement de la fibre. Achevée depuis plusieurs mois cette construction fait maintenant partie intégrante du paysage du centre bourg. Nous espérons que ce NRO soit rapidement mis en service cela voudra dire que la fibre arrive "bientôt" chez nous (Cf. art. p.2).

➤ Chaque semaine le four à pain prend forme peu à peu. Chaque fois que la météo le permet les bénévoles de l'association "Quaix patrimoine", qui réalise cette construction, posent de nouvelles pierres à l'édifice et gageons que ce four devienne, en matière de lien social, un des phares de Quaix tout comme l'est devenu O'Bavard'@ge... Peut-être une inauguration au printemps ?

La Numothèque : une mine d'infos culturelles

Les habitants inscrits à la bibliothèque de Quaix ont maintenant la possibilité d'accéder en ligne gratuitement à la Numothèque Grenoble-Alpes et à un choix très large et diversifié de ressources numériques (livres, films, presse, musique, etc.) accessibles à distance 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

La Numothèque existe depuis 2016, elle a été initiée par la bibliothèque de Grenoble qui la maintient également. Il y a deux ans, Grenoble Alpes-Métropole a obtenu la compétence animation du réseau de lecture publique et a cherché à développer des services en collaboration avec les élus et les bibliothécaires de la Métropole. La Numothèque est vite apparue comme un fabuleux outil à partager.

Depuis le 14 septembre, ce service a été rebaptisé « Numothèque Grenoble-Alpes » et s'ouvre maintenant à tous les habitants des 49 communes de la métropole après inscription dans une des bibliothèques. L'offre de ressources est susceptible d'évoluer à partir de janvier 2020 suite à un nouvel appel d'offre lancé en collaboration avec le Département.

Nous vous avons donné envie d'accéder à cette véritable mine de documents et d'informations ? Alors rendez-vous à l'adresse : <https://numotheque.bm-grenoble.fr> ou en tapant simplement **numothèque** sur votre moteur de recherche. Ensuite, et si ce n'est déjà fait, venez vous inscrire à la bibliothèque de Quaix et les portes virtuelles de la Numothèque vous seront ouvertes.

Quaix-Working

L'espace de travail partagé est maintenant une réalité depuis début septembre. En quelques questions/réponses présentation de cette initiative qui pourrait vous intéresser :

Pourquoi ? Pour travailler ici à Quaix, indépendamment mais en communauté.

Pour qui ? Pour les travailleurs indépendants, télétravailleurs, professeurs, étudiants...

Où ? Au rez-de-chaussée de la maison "Sole", 12 place Victor Jaillet.

Quand ? Dès qu'on est adhérent, on y vient à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Qu'est-ce qu'on y trouve ? Des bureaux, des écrans, une connexion internet haut débit, une imprimante, une machine à café et des gens sympas.

Combien ça coûte ? Formules à la journée ou au mois, sans engagement (voir les tarifs sur notre site internet).

Pour plus d'infos : quaixworking@gmail.com / 04 56 45 36 67

ou consultez la page : <https://quaixworking.wixsite.com/isere>



Jean-Pierre Darphin s'en est allé



Jean-Pierre Darphin était conseiller municipal à Quaix-en-Chartreuse depuis 2001. Durant ses 18 ans de mandat il s'était particulièrement engagé auprès des anciens combattants et s'investissait toujours dans l'organisation des moments festifs de la commune. Passionné de minéraux, chacun se souviendra de son stand de cristaux lors de la foire de Quaix et de la fête de la Pomme couvert de son légendaire chapeau auréolé de cristaux qu'il avait lui-même "cueillis" dans le massif de l'Oisans.

L'équipe municipale a appris avec une grande tristesse son décès le 13 août dernier. Son départ laisse un grand vide au sein du conseil municipal mais sa bonne humeur, ses bons mots et sa gentillesse restent dans nos mémoires.

Etat civil (suite)

Naissances



Suzanne MORGNIÉUX FOULU-MION (Photo) née le 01 avril 2019, fille de Sébastien MORGNIÉUX et Cécile FOULU-MION.

Marius DOUAT né le 3 mai 2019, fils de Mathieu DOUAT et Pauline RICHARD.

Nils BELHADEF né le 13 mai 2019, fils de Patrice BELHADEF et de Anne MEYER.

Anouk PROUVE BERTRAND née le 12 août 2019, fille de Thomas PROUVE et Marie BERTRAND.



Mahé PELEGRIN (photo) né le 5 octobre 2019, fils de Cédric PELEGRIN et Andréa PENY.

Marley GENEVOIS né le 16 septembre 2019, fils de Manoë GENEVOIS et de Maëlle CARLIN

In Memoriam

Sylviane JOSSERAND décédée le 5 juillet 2019 à Quaix en chartreuse.

Jean-Pierre DARPHIN décédé le 13 août 2019

Vie municipale - Informations pratiques

NOUS JOINDRE



Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66

E-mail : mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillet - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 76 56 40 07

E-mail : administration@quaix-en-chartreuse.fr

Les services techniques (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : st@quaix-en-chartreuse

Pensez-y, beaucoup d'informations pratiques sont disponibles en ligne sur notre site :

www.quaix-en-chartreuse.fr

NOUS RENCONTRER

Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5^{ème} CIRCONSCRIPTION

Permanences de Catherine Kamowski

1, rue Conrad Killian - 38950 - Saint-Martin-le-Vinoux
Tel : 04 76 94 28 25

Uniquement sur rendez-vous. La question ou le dossier à traiter doit être transmis au préalable.

A NOTER

Tous les dimanches matins de 7 h 30 à 12 h 00
marché à Quaix
on y peut acheter du pain, des pâtisseries, des primeurs, des produits laitiers, de la viande, des plats tout prêts...